

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°26-2018-064

DRÔME

PUBLIÉ LE 27 JUIN 2018

Sommaire

26_DDT_Direction Départementale des Territoires de la Drôme		
26-2018-06-22-011 - Arrêté portant subdélégation de signature d'ordonnateur secondaire et		
pouvoir adjudicateur (4 pages)	Page	

3

26-2018-06-22-010 - Arrêt'e portant subd'el'egation de signatures des actes administratifs (2pages)

Page 8

26_DDT_Direction Départementale des Territoires de la Drôme

26-2018-06-22-011

Arrêté portant subdélégation de signature d'ordonnateur secondaire et pouvoir adjudicateur

Subdélégation de signature d'OS aux agents de la DDT



Subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire et pouvoir adjudicateur

Décision n° 2018/ 356

Philippe ALLIMANT, Directeur Départemental des Territoires de la Drôme,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République,

VU la loi nº 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU le décret du 17 décembre 2015 nommant M. Eric SPITZ. Préfet de la Drôme.

VU l'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté préfectoral n° 2015352-0019 du 18 décembre 2015 approuvant l'organisation de la direction départementale des territoires de la Drôme à compter du 1er janvier 2016,

VU l'arrêté du Premier Ministre du 24 mai 2011, nommant M. Philippe ALLIMANT, Directeur Départemental des Territoires de la Drôme à compter du 18 juillet 2011,

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 25 août 2015 nommant Mme Martine CAVALLERA-LEVI, Directrice départementale adjointe des territoires à compter du 1er octobre 2015,

Vu la désignation du Directeur départemental des Territoires en qualité de chef de la mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN)

VU l'arrêté préfectoral n° 26-2018-04-04-04 du 4 avril 2018 donnant délégation en matière d'ordonnancement secondaire et pouvoir adjudicteur à Monsieur Philippe ALLIMANT, Directeur Départemental des Territoires de la Drôme,

Sur proposition du secrétaire général de la DDT de la Drôme,

DECIDE:

Article 1er: Délégation est donnée à Mme Martine CAVALLERA-LEVI, directrice départementale adjointe des territoires, à l'effet de signer toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétente d'ordonnateur secondaire pour lesquelles M. Philippe ALLIMANT a reçu délégation de signature par arrêté préfectoral ci-dessus référencé,

Article 2: Subdélégation permanente est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

• pour l'ensemble des Budgets Opérationnels de Programme (BOP) :

délégation à M Stéphane DELAUNAY, secrétaire général de la Direction départementale des territoires ou Christine GALIAY-LEBLANC, son adjointe

pour les BOP ci-après :

ВОР		Chef de service (ou adjoint)	Chef de pôle (ou adjoint)	Nature et montan HT maximum par acte
113 - P	aysage, Eau et Biodiv	ersité	·	
	113-01 : Sites,paysag	es, publicité		
		Jean-Yves LE GUYADER Abdallah EL HAGE, adjoint		100 000 € 100 000 €
	113-02 : Logistique, fo	ormation et contentieux milieux et biodiversité		
		Basile GARCIA		100 000 €
35 - L	Jrbanisme, Territoires,	et Amélioration Habitat	'	
	135-01 : Construction	locative et amélioration du parc		
		Jean JULIAN Claudie PAJOVIC		100 000 € 100 000 €
			Laurent GALLES (adjoint)	50 000 €
	135-02 : Soutien à l'ac 135-03 : Lutte contre	ccession à la propriété le plomb		
		Jean JULIAN		100 000 €
	135-04-05 : Contentie	ux de l'urbanisme		
		Jacques BOURQUIN Michèle GOURY-BAILLEUL (adjointe)		100 000 € 100 000 €
	135-05 : Soutien		,	
	135-05-06 : Observati 135-07 : Urbanisme e	on, études et évaluation : Etudes locales t aménagement		
		Jacques BOURQUIN Michèle GOURY-BAILLEUL (adjointe)		100 000 € 100 000 €
48 – F	Fonction publique	·		
	148-02-05 – Action so	ciale interministérielles – Restauration		
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)		100 000 € 100 000 €
			Irène LEPOINT	20 000 €
49 – E	⊥ Économie et développ	│ ement durable des entreprises agricole	es, agroalimentaires et forestières	
	149-22 : Gestion des 149-23 : Appui au ren 149-24 : Gestion équi	es filières à l'évolution des marchés crises et des aléas de la production agrico ouvellement et à la modernisation des exp librée et durable du territoire nise en œuvre des politiques et gestion de	ploitations agricoles	
		Dominique CHATILLON Florence CLARIOND (adjointe)		100 000 € 100 000 €
			Jean-Luc FAGOT Serge FILS-AIME	50 000 € 50 000 €
	149-26 : Gestion dura	ble de la forêt et développement de la filie	ere bois	
		Basile GARCIA		100 000 €
			Frédéric SARRET	50 000 €
31 – F	⊥ Prévention des risques	.		
	181-01 : Prévention d	es risques technologiques et des pollutior	ns	
		Jacques BOURQUIN Michèle GOURY-BAII (adjointe)		100 000 € 100 000 €
		(dajonito)	Philippe DAYET	50 000 €
	<u> </u>		1 milppe B/(TE)	
	181-01-01- Améliorati	on de la qualité de l'environnement sonor		

	Abdallah EL HAGE (adjoint)		100 000 €
18	31-10 : Prévention des risques naturels et hydrauliques	-	
	Jacques BOURQUIN Michèle GOURY-BAILLEUL (adjointe)		100 000 € 100 000 €
		Philippe DAYET	50 000 €
03 – Infra	astructures et service des transports		
20	03-13 – Soutien, régulation, contrôle et sécurité des services de	e transports terrestres	
	Jean-Yves LE GUYADER		100 000 €
	Abdallah EL HAGE (adjoint)		100 000 €
	urité et qualité sanitaire de l'alimentation		
20	06-02 : Lutte contre les maladies animales et protection des an	imaux	
	Dominique CHATILLON Florence CLARIOND (adjointe)		100 000 € 100 000 €
		Serge FILS-AIME Jean-Luc FAGOT	20 000 € 20 000 €
07 – Séci	urité et éducation routière	·	
20	07-01 : Observation, prospective, réglementation et soutien au 07-02-02 : Démarches interministérielles et communication – A	programme ctions locales et partenariat	
	Jean-Yves LE GUYADER Abdallah EL HAGE (adjoint)		100 000 € 100 000 €
		Francis ROBERT	20 000 €
20	07-03 : Education routière		
	Jean-Yves LE GUYADER Abdallah EL HAGE (adjoint)		100 000 €
		Jonathan ROUCHOUSE Anne DUCHATEAU	20 000 € 20 000 €
15 – Con	duite et pilotage des politiques de l'agriculture		
15-03 : M	loyens des DRAAF, DDAF et des DDT(M)		
21	15-03-04: Actions sanitaires et sociales 15-03-05 : Formation continue 15-03-09 : Personnels permanents des DRAAF, DAAF et DDT((M)	
4	Stéphane DELAUNAY		
21	Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)		100 000 € 100 000 €
21		Jacqueline BOSC Marie-Ange TOMC	
			100 000 €
17 – Fon	Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)		100 000 €
217 – Fon	Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)		100 000 €
217 – Fon	Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe) ctions support MEDDE 17-02 :Fonction juridique Stéphane DELAUNAY		100 000 € 20 000 € 20 000 € 100 000 €
17 – Fon	Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe) ctions support MEDDE 17-02 :Fonction juridique Stéphane DELAUNAY	Marie-Ange TOMC Lionel BOULLEMANT	100 000 € 20 000 € 20 000 € 100 000 €
217 – Fond 21	Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe) ctions support MEDDE 17-02 :Fonction juridique Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)	Marie-Ange TOMC Lionel BOULLEMANT	100 000 € 20 000 € 20 000 € 100 000 €
217 – Fond 21	Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe) ctions support MEDDE 17-02 :Fonction juridique Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe) 17-04 : Politique et gestion des systèmes d'information et des r	Marie-Ange TOMC Lionel BOULLEMANT	100 000 € 20 000 € 20 000 € 100 000 € 100 000 € 20 000 €
217 – Fone 21	Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe) ctions support MEDDE 17-02 :Fonction juridique Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe) 17-04 : Politique et gestion des systèmes d'information et des r	Lionel BOULLEMANT réseaux informatiques Irène LEPOINT	100 000 € 20 000 € 20 000 € 100 000 € 100 000 € 100 000 € 100 000 €

		Jacqueline BOSC Marie-Ange TOMC	50 000 € 50 000 €
	217-05-04 : Action sociale - politique en faveur des enfants 217-05-05 : Action sociale - politique en matière de restauration collective 217-05-06 : Action sociale - crédits d'initiative locale		
		Irène LEPOINT	50 000 €
723–	Entretien des bâtiments de l'État		
	309-02 : Contrôles réglementaires 309-03 : Audits, expertises, diagnostics 309-04 : Maintenance préventive 309-05 : Maintenance corrective 309-06 : Travaux lourds – Mise en conformité et remise en état		
	Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)		100 000 € 100 000 €
		Irène LEPOINT	50 000 €
333 –	Moyens mutualisés des administrations déconcentrées		
	333-01 : Fonctionnement courant des DDI 333-02 : Loyers et charges immobilières des administrations déco 333-03-02 : Directions départementales interministérielles	oncentrées	
	Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)		100 000 € 100 000 €
		Irène LEPOINT	50 000 €

La liste des agents habilités à utiliser les nouveaux outils dématérialisés : valider les demandes d'achats et les demandes de subventions ainsi qu'à constater le service fait, dans le cadre de Chorus formulaire et/ou sur formulaire papier et à utiliser les cartes d'achat dans le cadre de leur fonction, est précisé sur une note interne.

· Hors loi de finances

Fonds de prévention des risques naturels majeurs (fonds Barnier)				
		Jacques BOURQUIN		100 000 €
			Philippe DAYET	50 000 €

Article 4 : La présente décision, qui sera publié au RAA, prendra effet à compter de sa publication au RAA, annule et abroge la décision n° 323 du 9 avril 2018.

Fait à Valence, le 22 juin 2018 Le Directeur,

Signé

Philippe ALLIMANT

26_DDT_Direction Départementale des Territoires de la Drôme

26-2018-06-22-010

Arrêté portant subdélégation de signatures des actes administratifs

Subdélégation de signature des actes administratifs



PRÉFET DE LA DRÔME

Décision n° 2018/355 portant subdélégation de signature aux agents de la DDT de la Drôme

Philippe ALLIMANT, Directeur Départemental des Territoires de la Drôme,

VU l'arrêté préfectoral n° 20160007-0002 du 11 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Philippe ALLIMANT, Directeur Départemental des Territoires de la Drôme, et notamment son article 5,

VU l'arrêté ministériel du 25 août 2015 nommant Madame Martine CAVALLERA-LEVI, Directrice départementale adjointe des territoires à compter du 1er octobre 2015,

VU l'arrêté préfectoral n°26-2017-04-05-002 du 05 avril 2017 portant organisation de la DDT de la Drôme,

Considérant les mouvements de personnel intervenus au sein de la DDT de la Drôme,

Sur proposition du Secrétaire Général de la DDT de la Drôme,

DECIDE

Article 1°r: délégation de signature permanente est donnée à Mme Martine CAVALLERA-LEVI, directrice départementale adjointe des territoires de la Drôme, à effet de signer dans le cadre des attributions dévolues à M. Philippe ALLIMANT, directeur départemental des territoires de la Drôme, par arrêté du 1^{er} octobre 2015 susvisé, toutes correspondances administratives, décisions et arrêtés.

Article 2 : en cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe ALLIMANT, la délégation de signature qui lui est conférée par l'arrêté du 1er octobre 2015 susvisé est exercée par Madame Martine CAVALLERA-LEVI , directrice départementale adjointe des territoires de la Drôme,

Article 3 : Délégation permanente est donnée aux chefs de service dont les noms suivent, à effet de signer les actes relevant de leurs attributions, conformément au tableau annexé à la présente décision :

- M. Stéphane DELAUNAY, Secrétaire général (SG) et directeur des unités territoriales (UT),
- Mme Dominique CHATILLON, Chef du Service agriculture (SA)
- M. Jean JULIAN, Chef du Service logement ville rénovation urbaine, (SLVRU)
- M. Basile GARCIA, Chef du Service eau forêts espaces naturels, (SEFEN)
- M. Jean Yves LE GUYADER, Chef du Service déplacements et sécurité routière, (SDSR)
- M. Jacques BOURQUIN, Chef du Service aménagement du territoire et risques, (SATR),

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui leur sont conférées seront exercées par le fonctionnaire désigné qui sera prioritairement leur adjoint, puis, un responsable de pôle de ce service selon le tableau ci-après.

Secrétariat général	
Stéphane DELAUNAY, Secrétaire général	Christine GALIAY-LEBLANC,adjointe Lionel BOULLEMANT Jacqueline BOSC
Service agriculture	
Dominique CHATILLON	Florence CLARIOND, adjointe Serge FILS-AIME Jean-Luc FAGOT
SATR	
Jacques BOURQUIN	Michèle GOURY-BAILLEUL, adjointe Elisabeth PILLAT Philippe DAYET
SDSR	
Jean-Yves LE GUYADER	Abdallah EL HAGE, adjoint Francis ROBERT Jonathan ROUCHOUSE
SEFEN	
Basile GARCIA	Stéphanie RETOURNAY Olivier CARSANA Frédéric SARRET Carole RAY-BARMAN
SLVRU	
Jean JULIAN	Claudie PAJOVIC Nathalie QUIOT Bertrand BOUTEILLES

4 place Laennec - B.P. 1013 - 26015 VALENCE cedex - Téléphone : 04.81.66.80.00 Site Internet de l'Etat en Drôme : http://www.drome.gouv.fr/

Article 4 : Délégation permanente est également donnée aux agents dont les noms suivent, à l'effet de signer les actes relevant de leurs attributions, conformément au tableau annexé à la présente décision.

- Mme Jacqueline BOSC, responsable du Pôle ressources humaines,
- M. Lionel BOULLEMANT, responsable du Pôle affaires juridiques,
- Mme Florence CLARIOND, responsable du Pôle aides directes,
- M. Serge FILS AIME, responsable du Pôle développement rural,
- M. Jean-Luc FAGOT, responsable du Pôle structures et crises,
- Mme Claudie PAJOVIC, responsable du Pôle politique de la ville et rénovation urbaine,
- Mme Nathalie QUIOT, responsable du Pôle amélioration du parc privé,
- M. Bertrand BOUTEILLES, responsable du Pôle qualité de la construction,
- Mme Carole RAY-BARMAN, responsable du Pôle espaces naturels,
- M. Frédéric SARRET, responsable du Pôle forêt,
- M. Olivier CARSANA, responsable du Pôle eau,
- Mme Stéphanie RETOURNAY, responsable du Pôle politiques territoriales et démarches transversales,
- M. Abdella EL HAGE, responsable du Pôle déplacements et environnement urbain,
- M. Francis ROBERT, responsable du Pôle sécurité routière,
- M. Jonathan ROUCHOUSE, responsable du Pôle éducation routière,
- Mme Michèle GOURY-BAILLEUL, responsable du Pôle animation procédures urbanisme et projets d'aménagement
- Mme Elisabeth PILLAT, responsable de l'Atelier B
- M. Philippe DAYET, responsable du Pôle risques
- M. Tanguy QUEINEC, responsable de l'unité territoriale NORD
- M. Christophe BONAL, responsable de l'unité territoriale SUD

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations de signature qui leur sont conférées seront exercées par le fonctionnaire désigné, conformément au tableau ci-après :

Secrétariat général	
Jacqueline BOSC	Marie-Ange TOMC
	Irène LEPOINT
Lionel BOULLEMANT	
SATR	
Elisabeth PILLAT	Laurence BOF
Michèle GOURY-BAILLEUL	
Philippe DAYET	André CHEVASSUS-ROSSET Jérôme SIGAUD
SDSR	
Francis ROBERT	
Jonathan ROUCHOUSE	Anne DUCHATEAU
SEFEN	
Olivier CARSANA	Jean-Luc PROFILI
SLVRU	
	Laurent GALLES
Unité territoriale Nord	
Tanguy QUEINEC	
Unité Territoriale SUD	
Christophe BONAL	Patrick BERRUET

Article 5: La présente décision prendra effet dès sa publication au RAA, annule et abroge la décision n°2018-309 du 28 février 2018.

Fait à Valence, le 22 juin 2018 Le directeur,

Signé

Philippe ALLIMANT

Les annexes à la présente décision sont consultables au Secrétariat général de la DDT de la Drôme.